

## LES ÉMOTIONS EN TANT QU'OUTILS ÉPISTÉMOLOGIQUES ET ÉTHIQUES DANS LE CADRE D'UNE ETHNOGRAPHIE ITINÉRANTE

*Carla Vaucher*

Plusieurs auteur·es déplorent que les émotions des chercheur·es ne soient pas suffisamment prises en considération dans l'analyse du processus de recherche et que ceux·celles-ci ne témoignent pas assez du rôle des dimensions émotionnelles dans la production des connaissances (Brannan, 2011 ; Hedican, 2006 ; Pirinoli, 2004), ce malgré le « tournant réflexif » qu'ont connu les sciences sociales (Clifford & Marcus, 1986), valorisant l'expérience et la subjectivité du·de la chercheur·e.

Partant du principe que la relation d'enquête en sciences sociales, et particulièrement en anthropologie, est toujours à la fois une relation sociale entre le ou la chercheur·e et ses interlocuteurs·trices (Papinot, 2014), on peut considérer qu'elle constitue également une rencontre émotionnelle (« *emotional encounter* », Brannan, 2011, p. 323), qui aura inmanquablement des conséquences sur le processus de recherche et dont il paraît nécessaire de rendre compte. En effet, la production de données ethnographiques dépend notamment de l'engagement personnel du·de la chercheur·e dans des relations humaines de proximité et induit nécessairement une expérience charnelle ainsi que des émotions de part et d'autre (Wacquant, 2016 ; Rooke, 2009). Une restitution réflexive de l'ensemble des dimensions qui structurent le processus de recherche ne peut alors faire l'économie d'une réflexion sur les dynamiques émotionnelles qui sous-tendent les relations entre le·la chercheur·e et ses interlocuteurs·trices sur le terrain (Brannan, 2011). À ce titre, certain·es en appellent à une « introspection

émotionnelle » comme étape indispensable de la démarche ethnographique en mesure de révéler quelles sont précisément les émotions qui traversent les anthropologues sur le terrain, comment ils·elles y font face, et dans quelle mesure ces états affectifs sont déterminants dans le processus de connaissances (Hedican 2006).

Bergman Blix et Wettergren (2015, pp. 688-689) reprennent le concept de « travail émotionnel » (*emotional labor*) proposé par Hochschild (1983) – originellement utilisé afin de rendre compte de la maîtrise de l’affichage des émotions par des professionnel·les du secteur des services – pour l’élargir au travail des chercheur·es, en particulier lors de la réalisation d’un terrain ethnographique. Les deux sociologues déclinent la notion de travail émotionnel des chercheur·es en trois dimensions : premièrement, le·la chercheur·e accomplirait un « travail émotionnel stratégique » dans le but d’avoir accès au terrain qui l’intéresse et d’y maintenir sa présence. Cette première modalité du travail émotionnel impliquerait un jeu d’équilibre constant entre une proximité qualifiée de trop grande ou au contraire de trop ténue dans la relation avec les sujets d’enquête. Deuxièmement, le ou la chercheur·e réaliserait un « travail de réflexivité émotionnelle », en étant attentif·ve aux signaux émotionnels observables sur le terrain, qu’il s’agisse de l’expression de ses propres émotions ou de celles de ses interlocuteurs·trices. Ce travail de réflexivité émotionnelle lui permettrait d’adapter sa position et ses actions sur le terrain. Finalement, la dernière dimension du travail émotionnel consisterait à gérer la « dissonance émotionnelle » (Hochschild, 1983) entre posture professionnelle et identité personnelle du·de la chercheur·e. La dissonance émotionnelle, telle que pensée par Hochschild et reprise par ces auteures, témoigne également de la tension parfois expérimentée entre l’émotion ressentie par le ou la professionnel·le, ou dans notre cas par le ou la chercheur·e, et l’émotion donnée à voir publiquement.

Toujours selon les mêmes auteures, l’attention portée aux émotions ainsi que la gestion de celles-ci pendant le processus de recherche garantirait non seulement – en tant que sources d’informations – la qualité de la recherche, mais également – en tant

qu'outils interactionnels – le bien-être du ou de la chercheur·e (Bergman Blix & Wettergren, 2015). Au contraire, le fait de chercher à mettre de côté ses émotions dans le cadre d'un processus de recherche représenterait une autre forme de travail émotionnel, cette fois-ci sous une forme délétère, pouvant conduire à un épuisement physique et psychique du ou de la chercheur·e (Bergman Blix & Wettergren, 2015 ; Brannan, 2011).

Les trois dimensions du travail émotionnel du·de la chercheur·e telles que proposées ci-dessus sont reprises *a posteriori* afin d'éclairer les données de terrain mobilisées dans le cadre de ce chapitre. Il s'agit pour moi de m'intéresser à la manière dont une attention réflexive portée au vécu et à l'expression des émotions du et de la chercheur·e et aux tensions fréquentes, si ce n'est constantes, entre une supposée « identité professionnelle » et une « identité personnelle » dans le cadre d'un terrain ethnographique peut participer à construire une posture épistémologique et éthique spécifique. Cette ouverture à ses propres émotions, toujours ancrées dans les interactions qui ont lieu sur le terrain, consisterait en leurs reconnaissance, analyse, prise en compte, digestion et restitution dans le cadre d'un processus de recherche. Comme le suggère Pouchelle (2003), l'idée serait alors de travailler sur ses émotions et à partir d'elles plutôt que de chercher à les éviter.

Je considère que le regard porté sur ses propres émotions peut être affûté tant, comme c'est le cas ici, lors d'un retour analytique sur une expérience de terrain, qu'en temps réel, au fil des états émotionnels qui nous affectent au cours d'une recherche. Comme le propose Nicolas (2008) au sujet de l'empathie qui fonde la relation ethnographique, il est nécessaire de distinguer une implication émotionnelle spontanée du et de la chercheur·e au moment de l'observation d'une démarche de connaissance sciemment menée à l'étape de l'analyse ou de la restitution.

À partir d'extraits retravaillés de mon journal de terrain relatant des situations chargées en émotions, je souhaite montrer que les différentes formes de travail émotionnel du ou de la chercheur·e

*avant, pendant et après* son travail sur le terrain (dimension temporelle), *sur et en dehors* de ce terrain (dimension spatiale) favorisent non seulement l'appréhension de l'objet d'étude (Gilbert, 2000), mais également l'adoption d'une posture éthique contextualisée, allant dans le sens du bien-être ou du mieux-être des sujets d'enquête. Il s'agira alors de soutenir que les émotions ne sont pas seulement subies, mais peuvent également être identifiées, apprivoisées et employées à des fins épistémologiques et éthiques dans le cadre d'un processus de recherche.

## CONTEXTE DE LA RECHERCHE

Dans le cadre de ma thèse de doctorat en anthropologie médicale et de la santé, je m'intéresse au vécu d'enfants souffrant de cardiopathies congénitales, résidant dans une dizaine de pays d'Afrique de l'Ouest et du Nord et étant pris·es en charge dans le cadre d'un programme de médecine humanitaire en vue de soins médicaux et d'interventions chirurgicales réalisés en Suisse.

Ma démarche comprend des observations ethnographiques ainsi que des entretiens dans tous les lieux parcourus par les enfants dans le cadre de leur itinéraire thérapeutique. Les observations ont lieu lors d'entrevues entre les familles et les professionnel·les du programme dans les locaux de l'organisation non gouvernementale, dans le cadre de consultations de cardiologie pédiatrique et d'hospitalisations au sein de cliniques privées et d'hôpitaux publics (en Suisse, au Bénin et au Togo), au domicile des familles (Bénin, Togo), au sein des lieux d'accueil en Suisse, ou encore lors des déplacements en avion et en voiture entre les différents pays et espaces de vie et de soins. Des entretiens sont menés avec des enfants pris·es en charge dans le cadre du programme humanitaire, ainsi qu'avec une diversité d'acteur·trices participant à leur accompagnement tant logistique, social que médical, dans les trois pays mentionnés. Au vu du fait que je suis soumise à de multiples déplacements au même titre que les enfants dont j'étudie le parcours, et que je réalise des observations y compris pendant

ces déplacements, je qualifie cette ethnographie multi-sites d'un genre particulier d'ethnographie itinérante.

L'intérêt porté à la trajectoire tant socio-biographique que thérapeutique d'enfants dans ce contexte de médecine humanitaire m'ont conduit rapidement à une remise en question de la possibilité de m'abstenir de m'impliquer, pratiquement et émotionnellement, dans le cadre de ce dispositif, notamment lors d'une phase de terrain menée au Bénin en 2018. Cette première phase de recherche a été caractérisée par l'omniprésence d'émotions qui ont structuré la plupart de mes échanges sur le terrain, et qui sont devenues le centre de mes préoccupations tant sur place et durant les moments de travail, que pendant les semaines, voire les mois, qui ont suivi mon retour, constat à l'origine de la réflexion menée ici.

Dans le cadre de cet écrit, les émotions seront considérées comme des états affectifs résultant de l'appréhension, consciente ou non, d'une situation, et répondant à un système de sens et de valeurs propres à une société donnée (Le Breton, 1998). Les extraits mobilisés font principalement état d'émotions qui pourraient être qualifiées de négatives et de relativement intenses. Il s'agit en effet de la nature des émotions qui se sont présentées à moi dans un premier temps et qui m'ont marquée de manière plus évidente durant la période de recherche dont il sera question ici. Néanmoins, les émotions à caractère positif et plus légères peuvent également faire l'objet des considérations qui vont suivre.

## **LA RÉFLEXIVITÉ ÉMOTIONNELLE À L'ÉPREUVE DES DIMENSIONS TEMPORELLES ET SPATIALES DU TERRAIN**

Comme Clifford (1997), Gupta et Ferguson (1997) l'ont déjà mis en avant, je considère qu'un terrain de recherche n'est pas strictement délimité ni dans le temps ni dans l'espace, mais qu'il est une construction issue du ou de la chercheur·e et du processus de recherche. Cette indistinction de lieu et de temps, liée notamment

au fait que le et la chercheur·e n'est jamais en mesure de prévoir et d'anticiper chacune des interactions qui auront de l'intérêt pour sa recherche, peut avoir pour effet une difficulté à distinguer les espaces et moments de travail de ceux que le·la chercheur·e occupe dans sa vie quotidienne. Ce phénomène est sans doute particulièrement saillant lors d'une immersion au sein d'un terrain géographiquement éloigné de son lieu de vie habituel (Fassin, 2006 ; Desclaux, 2008), où sphères « privée » et « professionnelle » peuvent avoir tendance à s'entremêler davantage. Or, tout comme un terrain de recherche ne peut que rarement se réduire à un espace-temps strictement délimité, les émotions elles-mêmes ne se présentent pas uniquement au sein d'une temporalité et d'une spatialité propres à un terrain d'étude. En effet, elles peuvent surgir à des moments et en des lieux où on ne les attend pas, débordant, parfois aux dépens du·de la chercheur·e, à la fois sur des plages horaires supposées appartenir à sa vie privée, à la fois en des lieux *a priori* non dévolus au travail de recherche.

Dans le cadre de ma recherche, la négociation constante entre les différentes temporalités et spatialités des terrains qui m'occupent, ainsi que la multiplication des lieux (domiciles, hôpitaux, maison de convalescence, aéroports...) et des sujets d'enquête (enfants, membres de la famille, personnel médical, soignant et éducatif, bénévoles...), ainsi que le fait de côtoyer les mêmes acteurs·trices dans des contextes culturels et institutionnels différents, m'engagent dans des enjeux relationnels et émotionnels spécifiques au sein de chaque dispositif. L'alternance entre engagement et désengagement ethnographique, soit « entrée » et « sortie » de différents terrains d'enquête, me confronte alors à un dilemme relatif à la tension entre la continuité du vécu des sujets d'enquête et la discontinuité de ma présence auprès d'eux.

Debonneville (2007) suggère que le désengagement a toujours lieu sur deux axes, précisément ceux de la temporalité et de la spatialité. Au vu du fait que l'ethnographie multi-sites entraînerait une multiplication des « entrées » et des « sorties » de terrain, elle pousserait à repenser ces mouvements non pas comme des actions situées dans le temps et dans l'espace, mais comme un « processus

de désengagement ethnographique » (*Ibid.*, p. 2). Il semble, par ailleurs, que le fait de quitter physiquement son terrain coïncide rarement, si ce n'est jamais, avec le fait de s'en défaire scientifiquement et émotionnellement (Snow, 1980). Cet auteur montre à quel point le ou la chercheur·e peut se retrouver impacté·e à long terme par son travail de terrain, notamment en lien avec des questionnements portant sur les enjeux de loyautés vis-à-vis de ses interlocuteurs·trices.

Malgré le fait que nos contextes d'études soient quelque peu éloignés, le constat de Vollaire face à la temporalité du travail humanitaire témoigne à merveille du manque de possibilité de prise de distance par rapport à mes émotions qui a caractérisé cette phase de mon travail de terrain : « le temps de l'urgence dans l'humanitaire est un temps du non-déploiement, de la non-réflexivité. Un temps qui substitue le réflexe au réflexif » (2007, p. 52). Dans le cadre de ma propre expérience de terrain, il semble que ce soit précisément le manque d'opportunités que j'ai eues, ou saisies, afin de travailler sur mes propres émotions durant mon séjour sur place qui a influencé la manière dont j'ai vécu les émotions dans un après-coup, lors de ce qu'on pourrait nommer ma « sortie de terrain ». Un extrait de mon journal de terrain, deux semaines après mon retour en Suisse, rend compte de la perduration de mes émotions dans le temps, mais également de leur influence sur le processus de recherche :

J'ai le sentiment de ne pas avoir encore digéré ce voyage, spécifiquement l'accompagnement de deux enfants pendant leurs vols vers la Suisse. Je me sens écoeuvée et épuisée, tant physiquement que psychiquement. Ce sentiment d'écoeurement qui m'habite me fait réaliser après coup la difficulté de certaines situations vécues. (...) Il me faut précisément deux semaines, jour pour jour, pour me forcer à mettre au propre les observations réalisées dans l'avion, qui traînent sur mon bureau, et que chaque jour je repousse au lendemain. Une fois mes émotions identifiées et mises sur papier, je me sens soulagée, et mes maux disparaissent quasi instantanément. Ce soulagement va de pair avec un nouvel élan de motivation : je me sens prête

à aller observer l'accueil d'un enfant à l'aéroport la semaine suivante.

Le processus de désengagement imposerait alors au·à la chercheur·e des allers-retours temporels et spatiaux (Debonneville, 2017), accompagnés de diverses émotions, parfois inattendues. Différent·es auteur·es témoignent du fait que le retour à sa propre société ou à son quotidien après un temps d'enquête sur le terrain peut être aussi difficile que le fait de s'y plonger, et que le processus de désengagement peut comprendre son lot d'angoisses et d'épuisement physique et psychique (Wax, 1971 ; Snow, 1980). Cet épuisement semble lié au sentiment du ou de la chercheur·e de devoir avoir les sens constamment en éveil à chaque moment de ses journées d'ethnographie, ainsi qu'à la peur de « manquer quelque chose » (Snow, 1980), que j'ai expérimentés à maintes reprises au cours de cette phase de terrain.

La crainte de passer à côté de quelque chose de potentiellement « intéressant » peut également avoir comme corollaire une volonté d'ubiquité de la part du·de la chercheur·e, ce qui nous permet de nous déplacer vers l'axe de la spatialité. Ce souci semble lié au fait que les personnes à qui nous réfléchissons et au sujet desquelles nous écrivons continuent à vivre et à évoluer après notre « départ » du terrain (Rooke, 2009). En ce qui me concerne, je réalise à mon retour que je vis comme un échec le fait de ne pas pouvoir être partout à la fois. J'ai le sentiment de passer à côté de données qui pourraient être précieuses pour ma recherche, mais surtout, je perds la continuité du suivi d'enfants que je côtoyais régulièrement. Je suis frustrée de ne pas avoir des nouvelles continues des enfants et de ce qu'ils·elles traversent. J'éprouve une tension entre la volonté d'être en mesure de les suivre au quotidien, et la conscience de l'impossibilité de le faire, pour des raisons évidemment pratiques et administratives, mais également éthiques. En effet, je cherche à recevoir des informations sur des enfants par e-mail, mais des enjeux relatifs à la confidentialité de certaines données se posent en obstacles. J'éprouve alors une difficulté à accepter cette discontinuité spatiale et temporelle imposée par mes terrains. Je ressens également une certaine forme d'agacement quant au fait

de penser en permanence aux enfants que je suis et à leurs familles, et de ne pas réussir à me détacher de mon terrain.

Le fait de multiplier les « sites » d'enquête, et par conséquent les interlocuteurs·trices potentiel·les, semble également avoir une influence sur les émotions du·de la chercheur·e, notamment en lien avec le travail émotionnel conséquent nécessaire afin d'établir une relation, de l'alimenter et de la maintenir dans le temps et dans l'espace, ce qui évoque la première dimension du travail émotionnel proposé par Bergman Blix et Wettergren. À ce titre, le fait de conserver des liens avec ses interlocuteurs·trices par le biais de réseaux sociaux, d'e-mails ou de conversations téléphoniques participe à la fois à la production et à l'approfondissement des données, en permettant au·à la chercheur·e de s'informer ou d'être informé·e au sujet de certaines situations éclairant son objet d'enquête, à la fois à la création et au maintien d'une relation de confiance, allant parfois au-delà d'une relation d'enquête. Les liens avec les sujets d'enquête, facilités voire imposés par les technologies et leur globalisation, renforcent l'idée de l'engagement et du désengagement ethnographique comme un processus s'étendant sur les deux axes que sont la spatialité et la temporalité (Debonneville, 2017). Néanmoins, le fait de conserver ce qui était en premier lieu un lien d'enquête au-delà de l'espace-temps supposé dédié au terrain peut conduire à une certaine indistinction entre la vie privée et la vie professionnelle du et de la chercheur·e, que nous allons aborder dans la section suivante. Bien que le propos soit centré ici sur le vécu émotionnel de la chercheuse et des chercheur·es de manière plus générale, la question du brouillage des pistes tant temporelles, spatiales qu'identitaires découlant d'une telle démarche ethnographique a bien entendu des conséquences sur les participant·es à la recherche également, et plus précisément sur la définition de la relation d'enquête, en lien avec la juxtaposition ou parfois l'opposition pouvant s'instaurer entre un consentement volontaire et éclairé au niveau formel et une relation de confiance à un niveau informel.

## QUAND POSTURES « PERSONNELLE » ET « PROFESSIONNELLE » S'IMBRIQUENT

Rappelons que la troisième dimension du travail émotionnel des chercheur·e·s proposée par Bergman Blix et Wettergren (2015) consiste à gérer la « dissonance émotionnelle » (Hochschild, 1983) qui mettrait en tension deux postures, l'une « personnelle » et l'autre « professionnelle ». Les auteures élargissent alors l'acceptation de l'expression au-delà du décalage pouvant se présenter entre le vécu émotionnel et son affichage public. J'abonde dans leur sens en abordant à la fois des situations où la dissonance relève de la tension entre ce qui est ressenti et ce qui est perçu, entre ce qui est dit et ce qui est interprété, et des cas de dilemmes moraux en lien avec des penchants émotionnels contradictoires.

Les émotions qui m'ont traversée pendant cette période de terrain en particulier semblent fréquemment avoir été liées à la difficulté de trouver, d'assumer et de m'en tenir à une posture qui pourrait être qualifiée de professionnelle. Mes expériences de recherche m'amènent néanmoins progressivement à considérer que la distinction traitée dans cette section est illusoire dans le cadre d'une démarche ethnographique.

De nombreux·ses auteur·es abordent de façon singulière leur expérience de tiraillement entre deux postures distinctes éprouvées sur le terrain. Il semble que la tension qui caractérise souvent le lien entre ces deux postures soit parfois issue d'un sentiment propre au·à la chercheur·e, parfois, ou à la fois, de l'identité et du rôle que ses interlocuteurs·trices projettent sur lui ou elle. Brannan (2011, p. 327) témoigne de son sentiment de confusion occasionnel entre le monde du terrain (*field-world*) et sa vie quotidienne (*everyday world*). Sakoyan (2008, p. 13) évoque quant à elle des « parenthèses identitaires » au milieu de son travail de recherche. Elle propose de mettre en lien ces parenthèses identitaires avec les postures qui sont attendues du et de la chercheur·e, tant de la part de ses interlocuteurs·trices sur le terrain que du milieu institutionnel dont il ou elle est issu·e, à savoir l'image normative d'un·e chercheur·e détaché·e de son objet, qui entrerait en tension avec un

sentiment de responsabilité individuelle, poussant le·la chercheur·e à vouloir prendre position. À son tour, Hedican (2006, p. 20) distingue la part de chercheur en lui (*fieldwork part of me*), qui souhaite optimiser sa récolte de données, de la part occupée par sa « personne ordinaire » (*ordinary person part of me*), sensible à ses propres émotions et à celles de ses interlocuteurs·trices. Selon lui, l'attention portée aux émotions influencerait ses décisions sur le terrain, notamment son degré d'implication.

Similairement aux expériences de ces auteur·es, plusieurs passages de mon journal de terrain témoignent de ce sentiment de dissonance qui a pu m'habiter quant à la posture à adopter dans chaque situation. Un premier extrait, au moment du départ de deux enfants pour la Suisse, fait état d'une tension émotionnelle qui émerge en moi en lien avec une confusion de mon statut par mes interlocuteurs·trices :

Du fait même de ma présence et de ma participation dans le voyage de ces deux enfants, le dispositif rodé que j'ai eu l'occasion d'observer à plusieurs reprises se voit modifié dès le début de la soirée. Lorsque nous arrivons à l'aéroport, les deux familles attendent dans la zone réservée aux départs. Il règne d'entrée de jeu une certaine confusion : malgré mes tentatives de précisions, les membres de la famille des deux enfants pensent que je suis la bénévole en charge d'accompagner les enfants dans l'avion. Cette confusion est accentuée par le fait que le collaborateur du programme propose que nous n'attendions exceptionnellement pas la personne bénévole avant d'entrer dans la zone d'enregistrement, à laquelle les familles n'ont pas accès, afin de gagner du temps. Les familles ne la rencontreront donc pas, et je suis la personne qu'elles voient partir avec leurs enfants.

Cet extrait renvoie à mon inconfort dans la situation en question, me trouvant dans l'impossibilité, en lien avec des facteurs logistiques – en l'occurrence le manque de temps à disposition, le grand nombre de personnes présentes, et les priorités du moment – de rectifier ma posture auprès des personnes que j'ai l'impression de tromper. De par la confusion de mon statut, je me trouve

également en proie à une certaine crainte que les membres des familles des enfants aient des attentes me concernant en lien avec la transmission d'informations à l'issue du voyage en avion. Cette crainte sera d'ailleurs confirmée quand le frère d'un·e des enfants me contactera afin de prendre des nouvelles de sa sœur quelques jours après son arrivée en Suisse, informations que je ne possède pas et que je n'aurais dans tous les cas pas la légitimité de lui transmettre.

Favret-Saada (1990, p. 160) présente quelque peu différemment le tiraillement entre les deux facettes identitaires du·de la chercheur·e, en évoquant une « schize » qui se joue chez le·la chercheur·e entre des moments où il·elle est *affecté·e* par son expérience de terrain, et les moments où il·elle cherche à appréhender son terrain en vue d'une production scientifique. Bien que nos terrains soient peu comparables, il semble que pour Favret-Saada, l'on puisse en quelque sorte prendre la décision consciente de se « laisser affecter » ou non par son terrain. Or, dans le cadre de ma propre expérience, je n'ai jamais eu l'impression de me voir offrir un tel choix. En effet, il me semble que j'ai plutôt été « prise » et « affectée » malgré moi, plaçant le supposé partage entre deux facettes de ma personne dans le domaine de l'immaîtrisable.

Le moment le plus révélateur d'une telle tension émotionnelle dans le cadre de cette expérience de recherche a été l'accompagnement du voyage de ces deux enfants en avion du Bénin vers la Suisse. En premier lieu, l'importance de la charge émotionnelle était liée au fait qu'il s'agissait non seulement du transfert médical de deux enfants malades quittant leur pays, sans leurs familles, dans le but de subir une intervention chirurgicale importante, mais aussi de mon propre départ après un mois de terrain intensif chargé en émotions diverses et non travaillées. À ce contexte déjà saturé en émotions s'est ajoutée une situation qui a été révélatrice du fait que l'émotion peut à la fois mettre à mal la posture du·de la chercheur·e sur son terrain et guider les actions qui s'ensuivent.

Assise sur son siège dans l'avion, l'une des enfants hurle depuis de longues minutes. Il est passé minuit, je pense

que la fillette a besoin de dormir, et cela me démange d'intervenir, bien que je ne possède pas officiellement cette fonction. Au bout d'encore quelques minutes de pleurs stridents, je ne supporte plus de la voir dans cet état. De plus, je suis gênée par le fait que les passager·es qui nous entourent nous dévisagent de manière agacée. Je propose alors mon aide à la personne bénévole, qui l'accepte. Je prends l'enfant dans mes bras et tente de la calmer, mais elle continue de pleurer et de crier pendant un moment qui me paraît interminable. L'autre enfant et moi échangeons des regards désemparés. La petite finit par s'endormir, je la garde dans mes bras un instant et les larmes me montent aux yeux.

Cet extrait fait état de la manière dont j'ai été « prise » par la situation, pour reprendre les termes de Favret-Saada. En effet, dans cette situation, je suis tiraillée pendant de longues minutes entre une certaine injonction – liée à des normes professionnelles incorporées – de m'en tenir à un rôle d'observatrice externe, et le sentiment de nécessité morale d'intervenir, motivé par la finalité du bien-être de l'enfant, mais également des autres passager·es du vol. Sakoyan (2008), dans un contexte très similaire à celui de mon étude, témoigne de l'impossibilité de conserver une position d'observatrice dans le cadre d'une recherche visant une certaine amélioration des conditions des enfants, soulevant de manière sous-jacente la question du seuil d'implication attendu des chercheur·es en anthropologie de la santé.

Deux autres moments de tension émotionnelle liée à ma posture se sont présentés plus tard lors du même déplacement, lorsque j'ai été ballottée entre deux penchants contradictoires, comme en témoignent ces extraits :

Une fois la petite endormie, je suis partagée entre une intense fatigue ainsi qu'une émotivité à fleur de peau qui me poussent à vouloir dormir, et la volonté, vécue sur le moment comme un devoir, de poursuivre mon observation de l'autre enfant qui ne semble pas vouloir se reposer, trop intriguée par l'écran tactile et les jeux mis à disposition.

(...)

Sur le second vol, je ne peux malheureusement pas être placée à côté des enfants et de la personne bénévole. Je me retrouve à nouveau en proie à un tiraillement interne : d'un côté, je vis la situation comme un échec, étant donné que je manque l'opportunité d'observer des moments déterminants pour mon objet de recherche. De l'autre, je dois avouer que je suis soulagée, car je me sens épuisée.

Ces différentes expériences de terrain, bien qu'entrant en résonance avec l'idée d'une distinction entre postures personnelle et professionnelle, m'amènent à la fois à remettre en question la frontière supposée les opposer, et à considérer l'identité du·de la chercheur·e comme englobant différentes dimensions constamment imbriquées, tout comme s'entremêlent temporalités et spatialités dans le flux d'une démarche ethnographique. À ce titre et face au constat que ses limites personnelles ainsi que son *sentiment du soi* sont mis à rude épreuve lors de son travail de terrain, Rooke (2009, p. 157) rappelle l'importance de ne pas considérer l'identité ethnographique (*ethnographic self*) comme immuable, mais au contraire de la reconnaître comme contingente, plurielle et mouvante, tout comme celle de nos interlocuteurs·trices sur le terrain. Snow (1980), il y a près de quarante ans déjà, estimait que l'idée même qu'il existe une distinction précise entre une posture personnelle et une posture professionnelle, une vie privée et une vie professionnelle du et de la chercheur·e contribuerait à renforcer l'escamotage des émotions dans les comptes-rendus de recherche, le monde académique véhiculant selon lui l'idée que les émotions appartendraient précisément à la sphère privée.

## **FAIRE USAGE DES ÉMOTIONS DANS LA RECHERCHE**

Les différents extraits issus de mon journal de terrain ainsi que l'expérience de différentes auteur·es restituant les conditions de leurs enquêtes témoignent à la fois des tensions émotionnelles qui peuvent se profiler dans le cadre d'une démarche ethnographique,

et de la réflexivité émotionnelle nécessaire afin de gérer ces tensions. Je conclurai en soutenant que les émotions – explorées ici à travers le concept de dissonance émotionnelle et le travail réflexif que celle-ci implique au sein de différentes sphères temporelles et spatiales – bien que contraignantes pour le ou la chercheur·e par moments, peuvent être envisagées comme des outils tant sur le plan épistémologique que d'un point de vue éthique.

Sur le plan épistémologique, au lieu de les considérer comme des résidus de la recherche, les émotions peuvent être appréhendées en tant que sources d'informations, indispensables au processus de connaissances (Pouchelle, 2008 ; Bergman Blix et Wettergren, 2015). Si l'on se réfère au dernier extrait mobilisé dans la section précédente, relatant mon implication dans l'accompagnement des enfants pendant leur voyage en avion, on peut considérer que mes émotions ont attiré mon attention sur un point de tension du programme auquel je m'intéresse, à savoir les conditions du relai des enfants d'une personne à l'autre pendant leur trajectoire de soins. Les émotions peuvent alors agir comme un moteur de connaissance, une « urgence à comprendre » (Pouchelle, 2003, p. 10), poussant à observer et à s'intéresser davantage à une problématique centrale dans l'appréhension d'un objet d'étude. De plus, de par la nature des relations qui se tissent dans le cadre d'une enquête ethnographique, l'investissement émotionnel du ou de la chercheur·e et de ses interlocuteurs·trices est précisément ce qui permet en un même mouvement d'appréhender le contexte au sein duquel les relations s'inscrivent (Papadaniel, 2008).

Par ailleurs, toujours concernant l'axe épistémologique, les émotions éprouvées sur le terrain conduisent à opérer des choix qui vont orienter la production des données et la suite du processus de recherche. De nombreuses notes issues de mon journal de terrain témoignent ainsi des implications directes de mes émotions sur les conditions de l'enquête, notamment en lien avec la posture adoptée face à chaque situation. Gilbert (2000) propose que les émotions permettent de modéliser la situation sociale observée et suggèrent à la fois les comportements dits « appropriés » à chaque

circonstance spécifique, y compris les émotions qu'il serait plus convenable d'afficher, témoignant de la composante de régulation culturelle des émotions (Bernard, 2008). Le vécu émotionnel rendrait alors possible en retour une compréhension de la situation qui l'a déclenché. À ce titre, la posture de chercheur·e conscient·e de sa propre émotivité permettrait par la même occasion d'approcher au plus près ce que vivent les sujets d'enquête (Pouchelle, 2003).

Rappelons que selon Bergman Blix et Wettergren (2015), le travail de réflexivité émotionnelle qu'opère le·la chercheur·e consiste précisément à être attentif·ve à ses propres émotions ainsi qu'à celles de ses interlocuteurs·trices, et à adapter sa posture et ses actions sur le terrain en fonction des émotions identifiées. Or, il semble que l'attention portée aux émotions de ses interlocuteurs·trices ainsi qu'à ses propres émotions, et les actions entreprises en fonction puissent également participer à favoriser l'adoption d'une posture pouvant être qualifiée d'éthique.

Tout d'abord, la sensibilité aux émotions de ses interlocuteurs·trices, qui peut passer par un processus de projection à partir de ses propres affects, peut permettre d'ajuster son comportement aux différents contextes d'une étude. Sur mon terrain, certaines projections de ma part quant aux émotions de mes sujets d'enquête m'ont permis d'adopter un angle réflexif quant à ma posture et d'agir de la manière qui me semblait la plus adéquate à chaque situation spécifique. En l'occurrence, lors du départ d'un·e enfant, je me suis fréquemment demandé si mes représentations du vécu émotionnel des membres de sa famille constituaient davantage un atout ou une contrainte pour ma recherche, dans la mesure où elles m'empêchaient parfois de poser des questions ou d'observer certaines scènes, par pudeur. Or, bien que les émotions projetées ainsi que mes propres émotions m'aient probablement éloignée de certaines situations qui auraient pu être pertinentes pour ma recherche, elles ont tout à la fois garanti l'adoption d'une posture empathique de ma part et la conservation d'une « juste distance » (Bensa, 1995) dans des moments précisément chargés en émotions. La question de la « juste » ou de la « bonne » distance semble

caractériser nombre de réflexions éthiques dans le champ de l'anthropologie, discipline qui invite à la fois à se mettre à la place de l'Autre pour saisir son point de vue, notamment par le biais de l'instauration de relations de confiance et du partage de moments quotidiens sur le long terme, et d'opérer une distanciation par rapport à ses propres préconceptions et affects, dans le but d'endosser une posture analytique critique.

Par ailleurs, dans les cas où mes émotions ainsi que celles des sujets d'enquête m'ont poussée à intervenir, celles-ci m'ont permis d'endosser une posture allant dans le sens du bien-être ou du « mieux-être » de mes interlocuteurs·trices. Cela a été le cas dans la situation mobilisée plus haut au sujet de mon implication auprès de l'enfant dans l'avion, mais également à plusieurs reprises lorsque des parents se sont mis à pleurer durant un entretien de recherche. Dans ces cas, j'ai parfois pris la décision d'interrompre l'entretien, d'autres fois décidé de le poursuivre après un instant, m'ajustant à mon ressenti émotionnel ainsi qu'aux signaux émotionnels véhiculés par mes interlocuteurs·trices. À ce titre, le concept de sollicitude, au sens que Tronto (2008) lui donne, semble pertinent afin d'explicitier les enjeux à l'œuvre ici. Selon elle, la sollicitude implique à la fois de tendre vers autre chose ou quelqu'un d'autre que soi-même, et comporte un certain acquiescement à une forme de prise en charge, suggérant implicitement d'entreprendre une action.

Considérant avec Brannan (2011) que les émotions ne relèvent pas du domaine intra-personnel mais sont toujours à appréhender comme le fruit de relations sociales, j'estime qu'une éthique basée sur les enjeux émotionnels d'un travail de terrain est forcément une éthique contextuelle et relationnelle, adaptée aux situations et aux alliances toujours spécifiques qui caractérisent une enquête ethnographique. Une telle éthique se construit au cas par cas, au fil des situations et des rencontres qui ont lieu sur le terrain. Une réflexion éthique prenant en compte les émotions du·de la chercheur·e et de ses interlocuteurs·trices serait alors basée sur les relations concrètes ayant lieu sur le terrain, et non sur des principes théoriques à valeur universelle (Fassin, 2008). Il s'agirait alors

d'une éthique par le bas (Desclaux, 2008), partant d'observations de terrain en vue d'ajuster les règles formelles, et non l'inverse.

## PISTES CONCLUSIVES

Dans ce chapitre, je me suis focalisée sur mes propres émotions dans le cadre d'une expérience de terrain spécifique, selon le système de valeurs et la grille de lecture propres aux contextes culturel, social, historique, institutionnel et personnel dont je suis issue. Considérant que les émotions sont des constructions qui émanent d'autant de composantes socioculturelles (Crapanzano, 1994), l'analyse des enjeux émotionnels qui parcourent et donnent sens à mon objet de recherche ne peut faire l'économie de la prise en compte des normes et valeurs qui façonnent les émotions de mes interlocuteurs·trices et les font dialoguer avec les miennes, en particulier dans le cadre d'une recherche à caractère transnational. L'importance de la réflexivité émotionnelle des chercheur·es est d'autant plus grande à mes yeux du fait que l'identification et l'analyse des émotions sont elles-mêmes issues d'une compréhension située (Paperman, 1995).

Il me semble difficile de déterminer d'avance la manière dont une chercheur·e s'impliquera *sur* ou *en dehors*, *avant*, *pendant* et *après* une phase de terrain, la façon dont il ou elle pourra être saisi·e émotionnellement par les pratiques observées, et les ajustements du dispositif d'enquête qui dériveront de ces enjeux émotionnels. Néanmoins, j'estime que les émotions du ou de la chercheur·e et des participant·es à une recherche ne sont pas vouées à être subies, mais peuvent également être identifiées, (re)travaillées et qu'il est possible d'en faire usage à des fins épistémologiques et éthiques à toutes les étapes d'un processus de recherche.

## BIBLIOGRAPHIE

Bensa, Alban (1995). "De la relation ethnographique. À la recherche de la juste distance", *Enquête* 1.

Bergman Blix, Stina et Asa Wettergren (2015). "The emotional labour of gaining and maintaining access to the field", *Qualitative research* 15(6), 688-704.

Bernard, Julien (2008). "Bonne distance et empathie dans le travail émotionnel des pompes funèbres. L'analyse des interactions en milieu professionnel." *Journal des anthropologues* 114-115.

Brannan, Matthew (2011). "Researching emotions and the emotions of researching: the strange case of Alexithymia in reflexive research", *International journal of work organisation and emotion* 4(3-4), 322-337.

Clifford, James et George Marcus (1986). *Writing Culture: The Poetics and Politics of Ethnography*. Berkeley: University of California Press.

Clifford, James (1997). *Routes. Travel and translation in the late twentieth century*. London and Cambridge: Harvard University Press.

Crapanzano, Vincent (1994). "Réflexions sur une anthropologie des émotions", *Terrain* 22.

Debonneville, Julien (2017). "La « sortie de terrain » à l'épreuve de l'ethnographie multi-site", *SociologieS [en ligne], Research experiments, L'enquête ethnographique en mouvement: circulation et combinaison des sites de recherche*.

Desclaux, Alice (2008). "Les lieux du « véritable travail éthique » en anthropologie de la santé: terrain, comités, espaces de réflexion?", *ethnographiques.org* 17.

Fassin, Didier (2008). "L'éthique, au-delà de la règle. Réflexions autour d'une enquête ethnographique sur les pratiques de soins en Afrique du Sud", *Sociétés contemporaines* 71, 117-136.

Favret-Saada, Jeanne (1990). "Etre affecté", *Gradhiva* 8, 3-9.

Gilbert, Kathleen (2000). *The emotional nature of qualitative research*. Boca Raton, FL: CRC Press.

Gupta, Akhil et James Ferguson (1997). *Anthropological locations: boundaries and grounds of a field science*. Berkeley: University of California Press.

Hedican, Edward (2006). "Understanding Emotional Experience in Fieldwork: Responding to Grief in a Northern Aboriginal Village", *International journal of qualitative methods*, 5(1), 17-24.

Hochschild, Arlie (1983). *The managed heart: commercialisation of human feeling*. London: University of California Press.

Le Breton, David (1988). *Les passions ordinaires. Anthropologie des émotions*. Paris: Collin/Masson

- Nicolas, Laurence (2008). "L'empathie, aporie ou doute méthodologique? De l'affection à la méthode", *Journal des anthropologues* 114-115.
- Paperman, Patricia (1995). "La question des émotions: du physique au social", *L'homme et la société* 116, 7-17.
- Papadaniel, Yannis (2008). "Empathie du chercheur, empathie des acteurs. Chassé-croisé méthodologique", *Journal des anthropologues* 114-115.
- Papinot, Christian (2014). *La relation d'enquête comme relation sociale. Épistémologie de la démarche de recherche ethnographique*. Laval: Presses de l'Université Laval, Hermann Editions.
- Pirinoli, Christine (2004). "L'anthropologie palestinienne entre science et politique: l'impossible neutralité du chercheur", *Anthropologie et sociétés* 28(3), 165-185.
- Pouchelle, Marie-Christine (2003). *L'hôpital corps et âme. Essais d'anthropologie hospitalière*. Paris: Seli Arslan.
- Pouchelle, Marie-Christine (2008). *L'hôpital ou le théâtre des opérations, Essais d'anthropologie hospitalière* (Vol. Tome 2). Paris: Seli Arslan.
- Rooke, Alison (2009). "Queer in the field: on emotions, temporality, and performativity in ethnography", *Journal of Lesbian Studies* 13(2), 149-160.
- Sakoyan, Juliette (2008). "L'éthique multi-située et le chercheur comme acteur pluriel. Dilemmes relationnels d'une ethnographie des migrations sanitaires", *ethnographiques.org*, 17(1-17).
- Snow, David (1980). "The disengagement process: a neglected problem in participant observation research", *Qualitative sociology* 4(2), 100-122.
- Tronto, Joan (2008). "Du care". *Revue du MAUSS* 32(2), 243-265.
- Vollaire, Christiane (2007). *Humanitaire, le coeur de la guerre* Paris: L'Insulaire.
- Wacquant, Loïc (2016). "Pour une sociologie de chair et de sang", *Terrains et travaux* 26(1), 239-256.
- Wax, Rosalie (1971). *Doing fieldwork: warnings and advice*. Chicago: University of Chicago Press.